



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

commerce international

Question écrite n° 39137

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de l'écologie sur le rapport remis au directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), par M. Olivier De Schutter, un universitaire belge, actuellement rapporteur spécial des Nations unies pour le droit à l'alimentation, qui indique que les pays les moins nantis sont les plus exposés à l'évolution du climat. Alors que la population mondiale pourrait atteindre 9,2 milliards d'individus en 2080, la faim pourrait menacer 600 millions de personnes supplémentaires en raison de la progression des zones arides ou semi-arides, du manque d'eau et des effets du réchauffement climatique, auquel contribue massivement le mode actuel de production. "Le défi n'est pas seulement de produire plus de nourriture, mais de produire en préservant l'environnement, ainsi que les plus démunis, dans les campagnes et les villes". Elle lui demande quelles mesures il compte prendre pour aider ces populations à prendre conscience du danger que représente le réchauffement de la planète pour leur survie.

Texte de la réponse

La France participe déjà au financement international de la lutte contre le changement climatique afin d'assurer la sécurité alimentaire des pays en développement. Elle continuera à le faire. Le maintien de la disponibilité et de l'accès à la nourriture est une question complexe aujourd'hui, vouée à le devenir encore plus du fait de l'évolution climatique. Les financements dédiés à la lutte contre le changement climatique auront donc un rôle à jouer pour renforcer la dimension de sécurité alimentaire internationale là où elle serait menacée par un climat changeant. En décembre dernier, l'accord de Copenhague, dont la France est signataire, a engagé collectivement à un effort financier pour le financement de la lutte contre le changement climatique de 30 milliards de dollars sur la période 2010-2012. L'engagement est porté à 100 milliards de dollars annuels pour l'adaptation des pays en développement à l'horizon 2020. Ces financements auront un rôle à jouer pour assurer une sécurité alimentaire mondiale, notamment dans les zones les plus touchées. Il est souhaitable que cette aide s'inscrive au niveau international dans une perspective de développement économique plus sobre en carbone. Au-delà de ces engagements financiers directs pour la lutte contre le changement climatique, qui pourront intervenir sur des investissements comme le renforcement des capacités des bénéficiaires, la France soutient également l'initiative de l'Organisation météorologique mondiale pour la mise en place d'un cadre mondial de services climatiques. Ce cadre permettra à terme de mettre à disposition des États et du public des données sur le changement climatique observé et projeté. Enfin, l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique co-organise des ateliers d'information et de partage d'informations sur le changement climatique avec des pays vulnérables, notamment ceux des régions ultrapériphériques (RUP) et des petits États insulaires en développement (colloque sur les impacts du changement climatique en février 2006 avec 151 représentants des RUP ; colloque sur le changement climatique et la biodiversité co-organisé en juillet 2008 dans les RUP et les petits États insulaires en développement).

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39137

Rubrique : Relations internationales

Ministère interrogé : Écologie

Ministère attributaire : Écologie

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 30 décembre 2008, page 11261

Réponse publiée le : 2 mars 2010, page 2415